



CAAP CULTURE ASBL

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'ANNÉE 2024



# SOMMAIRE

- 1** Introduction
- 2** Opératrice d'appui
- 3** Lecture publique
- 4** Sensibilisation &co
- 5** Conclusion
- 6** Annexes



# 1

## INTRODUCTION

### LA CAAP DEVIENT CAAP CULTURE

En septembre 2023, l'Assemblée générale de la CAAP votait pour une redéfinition des missions de l'association, la rebaptisant pour l'occasion. La CAAP devient CAAP Culture. En effet, les subsides historiquement reçus de l'administration générale des maisons de justices (AGMJ) ont cessé en 2021 quand, en parallèle, depuis 2018, le service culture de la fédération Wallonie-Bruxelles soutient la CAAP Culture accentuant toujours son rôle d'intermédiaire entre le monde culturel et le monde carcéral.

Plus précisément, les actions de la CAAP Culture s'agencent autour de trois volets de missions :

# 1

Missions d'opérateur d'appui liées au déploiement du plan d'action pour la mise en oeuvre d'une politique culturelle concertée en milieu carcéral

# 2

Missions d'appui opérationnel pour les bibliothèques de l'établissement pénitentiaire de Haren

# 3

Autres missions (hors les murs) non prévues dans le plan d'action concernant des projets de médiation, de sensibilisation et d'information.

En plus de ces missions reprises dans notre convention pluriannuelle avec le service Culture de la Fédération Wallonie Bruxelles, nos statuts soulignent que l'asbl reste attentive à répondre aux besoins de [ses] membres et tend à répondre à leur demande, avec leur collaboration et dans les limites de ce que permettent les moyens. Ceci pour laisser de la place à des actions liées au rôle de concertation des associations actives en prison.

# 1

## INTRODUCTION COMPOSITION & FONCTIONNEMENT

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Bien que la décision de réorienter les missions de la CAAP (Culture) ait été prise à l'unanimité, ce changement a amené plusieurs membres à démissionner de notre AG, ne se retrouvant pas dans le focus culture opéré, ou pour des raisons indépendantes de ses changements, liées à leur situation interne.

Ainsi, nous avons commencé l'année 2024 avec 36 membres et nous la finissons avec 35. Côté démissions (juin 2024), nous comptons : APRÈS, Arbor&Sens, Barricades, Cap-Iti, Fidex, Transit et Trampoline. Les adhésions quant à elles ont eu lieu en deux salves : la première (juin 2024) a vu se joindre à l'AG 9m<sup>2</sup>, le Centre culturel d'Ittre et l'OIP et la deuxième (octobre 2024) le CAL Charleroi, le Centre culturel Jacques Franck, et le SLAJ-V.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alors que Christophe HENRION a décidé de ne pas poursuivre son mandat comme administrateur, Mélissa GAULIARD a rejoint Julie VAN NEIJVERSEEL et Cristina ZAMFIRACHE au sein de l'organe d'administration.

L'organe d'administration s'est réuni sur une base régulière d'une fois tous les deux mois.

# 1

## INTRODUCTION

### L'EQUIPE

De nombreux changements ont marqué l'équipe en 2024. A la fin de 2024, la CAAP Culture fonctionne avec 5 personnes qui se répartissent 3,1 ETP. Au fil de l'année, l'équipe était composée comme suit :

**Janvier et février 2024 (2,2 ETP) :** Anne-Lise SERCK (0,7 ETP - CDI) et Martina DI MARCO (0,5 ETP - CDI) poursuivent leurs missions. Heloise SOURICE (1 ETP - CDD jusqu'au 25/08/2024) rejoint l'équipe le 8 janvier 2024 et partage son temps entre la communication et la gestion de projet/référence de prison.

**Mars à juin 2024 (2,7 ETP) :** Marie-Eve MERCKX (0,5 ETP - CDD jusqu'au 25/08/2024) rejoint l'équipe comme chargée de projet/référente prison.

**Juillet et août 2024 (2,1 ETP) :** Anne-Lise SERCK quitte ses fonctions au sein de la CAAP Culture le 30 juin 2024. Heloise SOURICE (1 ETP) et Marie-Eve MERCKX (passe à 0,6 ETP) ont vu leur contrat renouvelé le 26/08/2024 pour un CDI)

**Septembre à décembre 2024 (3,1 ETP) :** le 09 septembre 2024, Sarah-Marie GILBERT (0,5 ETP - CD de 6 mois) et Eloise SALINGROS (0,5 ETP - CD de 6 mois) rejoignent l'équipe respectivement dans les rôles de chargée de projet/référente de prison et responsable lecture publique.

# INTRODUCTION

## L'EQUIPE

Au passage à 2025, l'équipe est composée de référentes prison qui sont chacune porteuse d'autres missions (et soutien dans d'autres) et d'une chargée de lecture publique :



**MARIE-EVE MERCKX**

(0,6 ETP)

- Référente prison (Saint-Gilles, Haren, Forest, Nivelles et Mons),
- Chargée relations presse
- Missions de sensibilisation/formation des agents
- Chargée de projet Fête de la Musique en prison



**HÉLOÏSE SOURICE**

(1 ETP)

- Référente prison (Leuze-en-Hainaut, Tournai, Jamioulx, Ittre, Namur)
- Chargée de communication
- Chargée de projet Libre d'écrire



**SARAH-MARIE GILBERT**

(0,5 ETP)

- Référente prison (Lantin, Marneffe, Paifve, Huy, Andenne)
- Chargée animations scolaires
- Co-chargée sensibilisation des opérateurs.rices culturelles (semaine de la culture)

# INTRODUCTION

## L'EQUIPE



**ELOÏSE SALINGROS**

(0,5 ETP)

- Chargée de lecture publique
- Soutien opérationnel au développement des bibliothèques à la prison de Haren



**MARTINA DI MARCO**

(0,5 ETP)

- Référente prison (Dinant, Marche-en-Famenne, Saint-Hubert, Arlon)
- Co-chargée sensibilisation des opérateur.rices culturelles (semaine de la culture)
- Direction

Pour mener à bien l'ensemble des missions qui nous sont confiées de manière plus confortable, deux référent.es prison (qui pourraient en parallèle récupérer ou être en renfort sur de plus gros projet tels que ceux liés à la formation du personnel pénitentiaire et des intervenant.es culturel.les) seraient les bienvenu.es. La CAAP Culture souhaiterait également répondre à d'autres besoins en élargissant ses actions au domaine du sport et en re-développant son côté concertation des associations actives en prison.

# 1

## INTRODUCTION

### FINANCEMENT

La CAAP Culture a signé une convention pluriannuelle avec le service culture de la Fédération **annexe 1** Bruxelles. Une convention qui s'étend de 2024 à 2028 ( annexe 1) et qui accorde à l'asbl **210.000€ par an** pour mener à bien ses missions d'opérateur d'appui, d'appui opérationnel pour les bibliothèques de Haren et pour les missions de sensibilisation-médiation-information.

En 2024, les premiers contrats d'Héloïse SOURICE et Marie-Eve MERCKX étaient subventionnés (APE) et n'ont pas occasionné aucune charge financière pour l'asbl. Leur deuxième contrat (à partir du 26 août) quant à lui est passé sur la convention pluriannuelle.

L'arrivée des deux dernières collègues ne s'est fait qu'à la fin de l'été, car le versement tardif de la première tranche de la convention a limité la trésorerie disponible les premiers mois de l'année. Les économies faites sur les frais de personnel ont permis de débloquer du budget pour financer des activités sur le terrain, notamment pour la Fête de la musique. En 2025, nous n'aurons plus cette possibilité puisque la convention servira exclusivement à couvrir les frais de fonctionnement et de personnel de base. La recherche de subsides devra donc prendre une part plus importante de notre temps.

# INTRODUCTION

## FINANCEMENT

À côté de cette convention, nous avons pu compter sur différents soutiens financiers :

### Libre d'écrire

- **Édition 5, 2023-2024** : 6500€ de la Loterie nationale (une partie pour la diffusion du projet, sous forme de lecture-spectacle, à l'occasion des Journées nationales de la prison), 2000€ de l'AGMJ et 600€ du Parlement Francophone Bruxellois,
- **Édition 6, 2024-2025** : une promesse de subside de 5000€ de la Loterie nationale, 600€ du Parlement Francophone Bruxellois, la demande adressée à l'AGMJ est encore en attente de traitement.

### La Semaine de la culture

- Triodos a souhaité soutenir notre première édition de la semaine de la culture en nous subventionnant à hauteur de 2.500€.

Enfin, à l'occasion des Journées nationales de la prison, 300,2€ de dons ont été récoltés et le total des cotisations perçues s'élève à 625€.

Pour cette première année en tant que CAAP Culture, et avec une nouvelle équipe -dont la plupart des membres faisait ses premiers pas dans le secteur-, la priorité a été mise sur l'acquisition d'expérience de terrain. Une expérience nécessaire pour **densifier de manière pertinente le réseau dans chaque établissement**, pour rendre plus efficaces les missions de **concertation et de communication** et préparer les fondations pour les missions de **sensibilisation et formation**.

La CAAP Culture a ainsi facilité, collaboré ou permis l'organisation de différents événements. Aussi bien des événements de grande envergure, proposés à plusieurs établissements -Libre d'écrire, la Semaine de la culture en prison et la Fête de la musique en prison- que d'autres à plus petite échelle - concertation culturelle à Mons, sessions musicales Sound for the Souls à Forest, diffusion de playlists participatives lors des sorties au préau à Saint-Gilles, Hors-Champ à Namu- . Au total, sur l'année écoulée, la CAAP Culture a expérimenté la mise en place d'activités **dans 17 des 19 prisons**. A Nivelles les réticences sont plus importantes mais des perspectives s'ouvrent petit à petit. À Jamioulx, beaucoup d'idées ont été formulées, malheureusement aucune n'a abouti jusqu'à maintenant.

Ensuite, la chargée de **lecture publique** a travaillé à la mise en place d'une des bibliothèques de Haren. Elle s'est également penchée sur le développement d'un réseau de bénévoles. À côté de quoi, les référentes lui ont également relayé les demandes relatives aux bibliothèques des établissements dont elles sont responsables afin d'établir dans quelle mesure la CAAP Culture pouvait être un soutien. Le souhait était de mettre en lien l'ensemble des bibliothèques carcérales pour un fonctionnement commun, mais il est encore prématuré de penser à une telle étape, les stades de développements des différentes bibliothèques étant encore trop inégaux.

Finalement, le volet **sensibilisation et information** se cristallise principalement autour de la coordination des Journées Nationales de la Prison qui ont été un réel succès en 2024. Ayant désormais attribué des missions de chargées d'animations scolaires à une employée, l'asbl va chercher à développer cet aspect et toucher un public plus jeunes -qui parfois romantise les prisons avec les images véhiculées dans les séries-.



# OPÉRATRICE D'APPUI

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le 02 mai 2023, le Service public fédéral Justice et le Ministère de la Communauté française ont signé un protocole d'accord relatif à la mise en œuvre d'une **politique culturelle concertée en milieu carcéral** (**annexe 2**). C'est dans ce cadre que le service culture du ministère de la FWB a désigné la CAAP Culture comme opératrice d'appui pour cinq ans (2024-2028). Le territoire d'action concerne l'ensemble des établissements pénitentiaires francophones -soit sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles-. On compte, en 2024, 19 prisons concernées.

Pour mener à bien ses missions, il est attendu que la CAAP Culture forme un comité de pilotage interne qui accompagnera le déploiement du plan d'action et de manière générale qu'elle fédère autour des enjeux de l'accès à la culture en prison.

Avant de se mettre à proprement parler à la tâche, la CAAP devenue CAAP Culture a dû se présenter sous ses nouvelles missions aux différents partenaires avec qui elle sera amenée à collaborer : services externes, directions et personnels pénitentiaires, intervenant·es culturel·les et dans une moindre mesure pour cette première année, potentiels soutiens financiers.

Les actions à mener servent 4 enjeux. Ci-dessous se trouve un récapitulatif, pour chaque enjeu, de ce qui a été fait en 2024 et des perspectives pour 2025 et au-delà.

**Mise à disposition des lieux et information sur leur disponibilité effective :**

- Travail de recensement, de mise à jour des inventaires et d'analyse des locaux disponibles/dédiés aux activités culturelles dans chaque prison
- Mise en place d'un groupe de travail plus large pour le partage de l'analyse de l'inventaire

**RECENSEMENT**

Le recensement a été lancé au fil des rencontres. Le travail n'a pas pu être bouclé en 2024. En effet, pour une collecte d'information plus méthodique, un questionnaire a été adressé à une grande partie des directions -certaines doivent encore être contactées-. Certaines directions ont été très réactives et ont directement fourni les informations demandées (ou indiqué une personne en mesure de les communiquer), avec d'autres les échanges par écrit sont moins fluides et des rencontres ont eu lieu ou doivent encore avoir lieu. La finalisation devrait se faire en 2025..

En annexe 3, vous trouverez le recensement en l'état actuel -sans mise à jour- qui comprend aussi bien les informations récoltées de manière systématique, via des formulaires ou des entretiens, que des informations et commentaires picorés ci et là, lors d'observations et échanges et dans certains cas des notes de la référente.



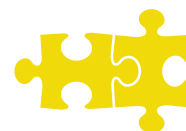
### **Communication**

Différentes plateformes existent, mais pas encore partout, parfois les directions sollicitent leur personnel pour diffuser les informations (flyers/affiches), parfois elles reposent sur les services d'aide aux détenus et délégué·es intramuros, il est même arrivé qu'il soit demandé à la CAAP Culture d'assurer elle-même la diffusion des supports de communication.



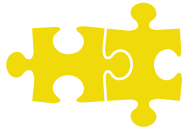
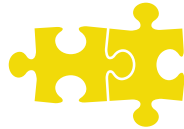
### **Horaires envisageables**

Dans certains établissements les activités sont arrêtées durant les congés scolaires et/ou les week-ends, quand dans d'autres ce sont justement les créneaux proposés par la prison.



### **Collaboration du personnel**

Dans certaines prisons, des agent·es sont désigné·es pour accompagner et faciliter la mise en place d'activités socioculturelles, sportives et les formations, dans d'autres, les agent·es sont repris·es dans les obstacles à la mise en place d'activités culturelles (soit par manque de personnel, soit parce qu'il n'est pas jugé juste/utile que les personnes détenues se voient offrir de telles activités).

**Espace et matériel disponible****Rôle des délégués intra-muros**

Il n'y a pas de DIM dans les provinces de Hainaut (Tournai, Leuze, Jamioulx et Mons), Namur (Dinant et Namur) et Liège (Lantin, Paifve, Marneffe et Huy), tout passe par les DIMS à Saint-Gilles, Haren, Ittre, Nivelles, Arlon et Saint-Hubert, et leur rôle est moins central à Forest, Andenne et Marche-en-Famenne.

**Ouverture aux formules In-Out**

C'est à dire la rencontre entre le public incarcéré et le public libre, dans l'enceinte de la prison, à l'occasion d'un spectacle, généralement. Ce modèle est monnaie courante à Andenne, s'envisage/se met en place à Lantin et à Namur, et est encore impensable à Saint-Hubert par exemple.

**GROUPE DE TRAVAIL**

Ce groupe de travail pour le partage et l'analyse de l'inventaire sera pertinent dans un second temps, une fois l'inventaire clôturé.

## AU PROGRAMME EN 2025



Suite et fin de la récolte d'informations pour le recensement



Mise en place d'un système de prêt par la CAAP  
Culture du matériel multimédia acheté



Composition d'un groupe de travail pour  
l'analyse de l'inventaire et formation des besoins

**Sensibilisation du personnel pénitentiaire, des détenus et de potentiels intervenants culturels :**

- Elaboration d'une stratégie de communication
- Coordination d'une Semaine de la culture
- Elaboration d'un dispositif et d'une stratégie pour recueillir les demandes et les besoins
- Elaboration in fine d'un protocole de collaboration et d'une stratégie de communication propres à chaque prison

**STRATÉGIE DE COMMUNICATION:**  
***SENSIBILISATION DES DIFFÉRENT-ES ACTEUR-ICES*****Public détenu**

La semaine de la culture en prison et les autres activités mises en place par la suite ont permis de distinguer les différents modes de fonctionnement et relais en termes de communication. En effet, la CAAP Culture était aux premières loges pour en observer les rouages puisque c'est selon les habitudes de chaque établissement que s'est fait la communication des différents événements -tout en fournissant les affiches/flyers, selon leurs indications-.

Dans certaines prisons, des agent·es sont déjà désigné·es comme personne de référence pour les “activités” (au sens large, généralement, regroupant formation, socio-culturel et sport). Les exemples de Marche, Lantin (quartier femmes) et Jamioulx semblent indiquer que cela participe à une bonne fréquentation des activités organisées. Bien que cela soit réjouissant, il reste à s'assurer que c'est bien l'ensemble du public carcéral qui est touché. En effet, le risque est qu'une petite proportion des personnes incarcérées participent à beaucoup des activités proposées. Il est pour l'heure difficile de vérifier cela de manière chiffrée, mais d'après des services sur le terrain, il est fort probable que ce soit le cas. Cela pourrait s'expliquer de différentes manières: inadéquation entre l'offre et les intérêts de cette frange du public, sélection pour des raisons punitives/de sécurité/d'affinité, ou encore difficulté à atteindre une partie du public par les moyens de communication actuels.

D'autres établissements rapportent avoir une grande variété d'activités à proposer mais très peu de public intéressé qui y prend part. C'est le cas des prisons de Leuze-en-Hainaut et Ittre. Cela semble être le terreau idéal pour étudier la question de la communication au sein d'un contexte carcéral.

Si un procédé de communication unique, commun à toutes les prisons, semble utopique, à long terme, établir un procédé standard qui reprend tous les canaux de communication pertinents et complémentaires -selon le degré de digitalisation et les ressources humaines disponibles- semble nécessaire.

### Potentiel·les intervenant·es culturel·les

Jusqu'à présent, la sensibilisation à proprement parler des opérateur·rices culturel·les semble peu utile : ce n'est pas les propositions et les intervenant·es motivé·es qui manquent, mais les opportunités intra-muros concordantes et, surtout, les moyens financiers pour mettre en place les activités qui rencontrent une demande ou suscitent de l'intérêt du côté des prisons.

Aussi, après avoir lancé un large appel aux intervenant·es culturel·les en amont de la première édition de la semaine de la culture, nous allons maintenant nous focaliser sur les contacts qui en ont découlé et les sollicitations régulières qui nous parviennent.

La sensibilisation se poursuivra de manière douce, via le bouche à oreille et les différents ponts que nos projets nous amèneront à bâtir. Jusqu' à ce que le besoin d'une intensification se fasse sentir. Pour cette raison, le volet "intervenant·es culturel·les" sera davantage développé dans la partie formation.

### Personnel pénitentiaire

Le **personnel pénitentiaire est un acteur central** dans la mise en place d'activités -en ce compris les activités culturelles- dans l'enceinte de la prison.

En effet, que ce soit, **du côté de l'intervenant·e** -en amont de l'activité (gestion des autorisations), au portier (où il est demandé de décliner son identité, de présenter sa carte d'identité, de laisser ses effets personnels dans un casier et de passer par un détecteur de métaux, vérification du matériel), l'accès au lieu (traversée de toutes les portes qui se suivent depuis l'entrée jusqu'au lieu d'activité)- ou **du côté des personnes détenues** -chaque déplacement de personnes détenues dans la prison, appelé mouvement, engendre une logistique importante-, les agent·es sont lourdement sollicité·es pour chaque intervention extérieure, et ce même pour des activités modestes avec peu de matériel et un petit groupe. Quand on lit cela dans le contexte carcéral qu'on connaît (sous-effectif chronique), on voit rapidement venir les réticences qui peuvent parfois émerger du côté des agents.

Bien entendu, il serait naïf de dire que la seule raison des obstacles liés aux agent·es vient du sous-effectif. Certaines directions nous avertissent que pour proposer quelque chose aux personnes incarcérées, il est préférable que les agents aient pu en bénéficier en amont (pour des activités plus *exceptionnelles*). Nous avons également conscience qu'est répandue, comme dans le reste de la société libre, cette idée selon laquelle il n'est pas juste que les personnes détenues puissent profiter de moments culturels et de partage ("*iels ne sont pas en colonie de vacances*"), pire qu'iels se voient offrir ces activités ("*alors que nous on paie dehors*"). En ce sens, le travail de sensibilisation est nécessaire (aussi bien dedans que dehors).

En attendant, il est arrivé que des agent·es participent à des événements culturels (au concert organisé à Huy et à la représentation théâtrale proposée à Leuze-en-Hainaut, par exemple) ce qui à la fois leur fait profiter d'un moment culturel et leur permet de vivre une expérience différente avec le public dont iels ont la responsabilité, offrant -on l'espère- un souvenir culturel partagé positif.

### Services externes

La communication avec les services externes est primordiale, à la fois pour avoir un retour de celles et ceux qui côtoient la prison quotidiennement avec un autre regard que celui du personnel pénitentiaire parfois absorbé par une logique sécuritaire, à la fois pour ouvrir la porte à des collaborations, avec la CAAP Culture ou entre services. Cette communication a été sommaire en 2024 (newsletter, journée de la CAAP culture, rencontres dans le cadre des JNP) et doit constituer une priorité à l'avenir. Le souhait de la CAAP Culture est également de rejoindre les CLS (comité local de suivi) quand ils existent afin d'intégrer réellement le paysage associatif de chaque établissement.

## SEMAINE DE LA CULTURE

Pour cette première année de la convention, il a semblé opportun de prendre le temps d'engranger de l'expérience de terrain. En effet, de la CAAP nous avons hérité un réseau d'associations actives dans le secteur carcéral et un rôle de coupole favorisant leur rencontre, mais très peu d'expérience de terrain à proprement parler, d'autant plus que l'équipe a complètement changé. Bref, afin de mieux anticiper et répondre aux questions plus pratiques de potentiel·les futur·es partenaires, afin également d'initier un contact plus direct et régulier avec les directions pénitentiaires et leur personnel, l'organisation d'activités culturelles diverses et variées était au cœur de nos actions en 2024, et ce dans autant d'établissements que possible. L'occasion également d'expérimenter les dynamiques humaines qui se jouent aux différentes étapes de la mise en place de projets culturels.

Ce sont ces objectifs que viennent servir la première édition de la **Semaine de la culture** ( **annexe 4** ). Le principe est simple : un condensé d'activités culturelles dans différentes prisons, afin de mettre la lumière sur ce qu'il est possible de faire, de sensibiliser les opérateur·rices culturel·les et comme dit plus haut, engranger de l'expérience de terrain. Un vrai succès car, sur la semaine, c'est pas moins de onze activités, dans sept établissements différents, qui ont été proposées. Les différentes propositions ont pu voir le jour grâce à de beaux partenariats et au subside reçu de Triodos.

Ces moments à la rencontre du public détenu devaient également être mis à profit pour récolter des informations sur leur expérience culturelles en prison et leurs préférences en la matière. À l'issue de chaque activité, un flyer a été communiqué, mais leur dépouillage a mis en lumière le fait que, pour la plupart, ils ont été remplis à la hâte ou n'ont pas été compris (les réponses ne correspondaient pas aux questions). Les données se sont révélées inutilisables. Pour cette raison, un changement stratégique a été opéré et c'est entre autre comme grâce à cela que les concertations culturelles ont vu le jour.

Enfin, fin 2024, la machine pour une deuxième édition (2025) de la semaine de la culture est lancée. Pour ce faire, les intervenant·es culturel·les intéressé·es ont été invité·es à prendre part à une journée d'(in)formation organisée par la CAAP culture et présentée plus bas.

Si en 2024 il a été possible de financer la semaine de la culture grâce à des partenariats, au soutien de Triodos et à un budget prélevé sur le subside reçu du service Culture de la FWB, il n'est pas possible de compter sur le subside Triodos ni sur la convention culture en 2025. Il sera donc nécessaire de chercher d'autres sources de financement. Cela ramène à un **obstacle omniprésent : le financement**. Comme dit précédemment, ce n'est ni la demande entre les murs, ni les propositions hors les murs qui manquent quand il s'agit de culture en prison, mais bien l'argent. Aussi, il semble **impératif d'augmenter le budget qui y est alloué pour que l'accès à la culture - droit fondamental, y compris pour les personnes incarcérées - soit effectif**.

## DEMANDES ET BESOINS

Les informations sont à récolter du côté de la direction, du personnel pénitentiaire et des services externes d'une part et du public détenu -difficile d'accès- d'autre part. Afin que les informations puissent parler au nom de toutes, il est nécessaire d'aller au-delà des personnes qui se présentent spontanément aux différents ateliers.

Pour recueillir les demandes et besoins, le personnel est sondé dès que l'occasion se présente et des sondages -sous la forme de flyers- ont été distribués au public à l'issue des activités proposées dans le cadre de la Semaine de la culture en prison 2024. Cette méthode ne s'est pas avérée concluante, c'est pourquoi une nouvelle stratégie a été adoptée : la concertation culturelle du public détenu. Une concertation-pilote a été mise en place à la prison de Mons, à la demande de la direction, pour identifier avec les personnes détenues leurs besoins et envies en matière de culture, en vue de proposer des activités récurrentes qui fassent sens pour elles. Un groupe mixte d'une petite dizaine de personnes a été constitué par la direction. Celui-ci s'est rassemblé à trois reprises entre septembre et décembre 2024 au cours d'ateliers de deux heures. Ces ateliers participatifs étaient à chaque fois animés par un binôme de la CAAP Culture, et ont permis de cibler 6 types d'activités identifiées par les participant·e·s comme nécessaires et réalistes dans leur mise en œuvre dans les murs.

Grâce à de précieux partenariats avec des associations actives sur la région de Mons, en collaboration avec la direction et dans la limite des conditions de mise en œuvre difficiles sur place (surpopulation, manque de personnel, ...), ces activités devraient être proposées progressivement.

Il est à noter qu'une difficulté rencontrée cette année est celle de l'équilibre entre les réponses aux demandes qui sont formulées à l'asbl et les missions qui se travaillent dans les coulisses et demandent davantage de recul (comme la collecte systématique de données et le traitement de celles-ci, l'élaboration de protocoles, la recherche action, la conception de projets pilotes, ...). En effet, la mission de référente de prison semble répondre à un besoin du terrain (côté prison et intervenant·es culturel·les), ce qui est positif, mais qui accapare alors le temps de travail de chacune. Là encore, un renfort de l'équipe serait nécessaire.

## PROTOCOLE

Pour l'heure, aucun protocole n'a été mis en place. Il faut tout d'abord que la recherche-action puisse voir le jour et que des problématiques puissent en être dégagées, pour ensuite y confronter des solutions.

## AU PROGRAMME EN 2025

-  Synthèse des modes de communication vers les personnes détenues spécifiques à chaque prison
-  Recherche-action avec un cas école sélectionné pour optimiser la communication à destination du public détenu
-  Préparation et planification du travail de sensibilisation du personnel pénitentiaire à l'importance de l'accès à la culture pour le public détenu
-  Focus sur les prisons de Andenne (communication à l'attention du public détenu) et Mons (concertation avec le public détenu) car des demandes émanent de la direction
-  Communication vers les membres plus régulière et complète, via une newsletter par province pour informer des projets en cours de réflexion, sur le point de se dérouler ou qui ont eu lieu dans les prisons de la région

**Formation et accompagnement du personnel pénitentiaire et des prestataires culturels externes :**

- Modules de formation des personnels pénitentiaires
- Modules de formation et accompagnement des prestataires culturels externes
- Accompagnements individuels de type coaching
- Moments d'échanges de bonnes pratiques
- Rencontres entre intervenants dans un domaine culturel
- Mise à jour et refonte d'un guide de travail social et des pratiques culturelles/artistiques

La priorisation des missions (par urgence/sollicitation et ordre logique) a mis de côté ce volet pour le début de cette convention. Un événement d'une journée, adressé aux opérateur·ices culturel·les tout venant, a tout de même vu le jour à Namur.

La CAAP Culture a organisé cette journée en deux parties (il était possible d'assister à une seule des parties ou à la journée dans son ensemble). La matinée était dédiée à la sensibilisation, la transmission d'informations générales et à un espace pour l'échange de bonnes pratiques. L'après-midi était centrée sur la représentation du spectacle de Simon Fiasse, *Un rond dans un carré*, suivie d'un échange.

La matinée s'est déroulée au Centre d'action laïque de Namur et a débuté avec une courte présentation durant laquelle étaient abordés aussi bien des points sélectionnés par nos soins que des questions reprises dans le sondage que les participant·es avaient complété au préalable. Après quoi, un moment a été laissé pour échanger entre opérateur·rices d'un même domaine culturel, puis d'une même région géographique. L'idée étant à la fois d'échanger des bonnes pratiques et de provoquer de potentielles collaborations futures.

Après un lunch offert, le groupe a découvert le spectacle de Simon Fiasse au Théâtre Jardin Passion- son spectacle. Celui-ci aborde son expérience en tant qu'animateur culturel (principalement théâtre) à la prison d'Andenne depuis plus de quinze ans. L'échange qui a suivi a permis, de manière plus informelle, d'aborder des points encore flous ou sujets d'inquiétudes et réflexions plus abstraites.

Le but de la journée était donc aussi bien d'informer des intervenant·es intéressé·es sur la pratique culturelle en prison, que la recherche de potentiel·les partenaires en vue de la Semaine de la culture en prison. Malheureusement, faute de moyens, peu de projets ont pu voir le jour.

## AU PROGRAMME EN 2025



Se renseigner sur la formation des agents



Proposer une ligne du temps pour la préparation, la conception et la mise en place de la formation agent·es



Consolider les contacts avec les potentiel·les partenaires culturel·les et l'accompagnement individuel (inclure un moment d'échange post-semaine de la culture),



Favoriser les échanges entre les partenaires culturel·les



Arranger la collaboration autour de la rédaction d'un vademecum de l'action socio-culturelle en prison avec Réinsert

**Programmation, coordination de terrain et évaluation des actions culturelles et artistiques en prison :**

- Organisation, programmation et coordination des activités culturelles, dans chaque établissement pénitentiaire
- Suivi et accompagnement du volet culturel des activités en prison
- Evaluation multiforme des activités culturelles en prison en récoltant le point de vue/la perception et les constats des différents acteurs et actrices présentes
- Rédaction d'un rapport synthétique sur les activités réalisées dans chaque prison et les constats opérés sur le terrain
- Mise en place d'une réunion annuelle en amont du Comité de pilotage intra-francophone prisons et de la CIM

Comme énoncé plus haut, les travailleuses de la CAAP Culture se sont réparties l'ensemble des prisons francophones du pays. Chacune assure auprès des prisons où elle est référente les missions d'organisation, programmation et coordination des activités culturelles, dans le respect de ce qui préexistait. En effet, si à Mons tout est à construire, dans de nombreuses autres prisons un écosystème existe déjà autour de la mise en place d'activités (au sens large). Chaque référente prospecte pour de nouveaux et nouvelles partenaires culturel·les pouvant opérer dans ses prisons et accompagne et suit celles et ceux dont les projets intra-muros se concrétisent.

A côté des missions de références, chacune porte un ou plusieurs projets, notamment Libre d'écrire ( **annexe 5** ). Libre d'écrire est un concours d'écriture en détention, qui a vu -en 2024- se clôturer la 5ème édition et se lancer la 6ème. Ce projet constitue une fierté de la CAAP Culture tant il a évolué et pris de l'ampleur. Il est attendu du public incarcéré (et des personnes qui les accompagnent) et suscite toujours l'engouement avec de nombreux·euses participant·es réparti·es dans les différentes prisons de Fédération Wallonie Bruxelles.

En 2024, la CAAP Culture a mis sur pied la première édition de la Fête de la musique en prison ( **annexe 6** ). En plus d'un atelier de musico-thérapie à Paifve, 9 concerts ont été organisés dans 6 établissements différents.

Au croisement entre les missions de culture en prison et de sensibilisation, la CAAP Culture a une affection toute particulière pour les événements et rencontres IN-OUT. Une représentation devait avoir lieu en novembre 2024 -pendant les Journées nationales de la prison- à la prison d'Andenne. Elle a dû être postposée (à la suite d'une agression sur agent), et a finalement eu lieu début 2025. Toujours pendant les JNP, un concert a été proposé au Centr'Al. Concert pour lequel une sortie a été organisée avec les résidents de la maison de détention de Forest qui se sont ainsi mélangé au public libre.

L'évaluation des activités mises en place se fait de manière organique dans les échanges qui suivent les activités/représentations- aussi bien avec le public, le personnel et la direction-. Il n'y a pas encore de collecte rigoureuse et systématique d'informations prévue.

## AU PROGRAMME EN 2025

-  Renforcer l'accompagnement pour les intervenant·es culturel·les qui se préparent à pratiquer en prison
-  Développer un accompagnement des intervenant·es culturel·les en aval des activités qui entrent par le biais de la CAAP Culture
-  Systématiser l'évaluation
-  Élargir la pratique du In-Out
-  Recherche de fonds pour financer les activités-mêmes

Cette première année de la convention a été mise à profit pour prendre de l'expérience de terrain et élargir notre réseau au-delà des associations actives dans le milieu carcéral. **La CAAP Culture a ainsi pris ses repères** en intramuros (avec les directions, membres du personnel, et DIM dans les établissements concernés) et été à la rencontre d'intervenant·es culturel·les et, dans une moindre mesure, des services externes.

**Du côté des établissements**, on constate que de manière générale, les directions sont assez ouvertes aux propositions culturelles. Parfois avec une force de proposition, parfois avec des réserves qui anticipent une résistance du côté des agent·es. La sensibilisation et la formation auprès de ce public apparaissent donc comme essentielles. Le défi sera de trouver la démarche, le lieu, les créneaux et la durée qui permettent à la fois de faire passer le message de manière durable, sans surcharger des horaires de travail déjà pesants et en étant réalistes sur le temps qui pourra y être consacré dans une formation globale déjà condensée. Il est à noter que quand quelques agent·es -à des postes stratégiques- font obstacle, les effets sont directement visibles. Il n'est cependant pas possible de tirer des conclusions sur la proportion d'agent·es réfractaires à l'entrée d'activités culturelles.

**Du côté des opérateur·rices culturel·les**, la problématique est toute autre. Parmi celles et ceux qui ont assisté aux journées d'information/sensibilisation de la CAAP Culture, certain·es avaient déjà une expérience entre les murs, d'autres pas. Parmi celles et ceux qui n'avaient pas encore d'expérience du carcéral, beaucoup avait déjà envisagé voire essayé y proposer des activités, mais peinaient à trouver à qui s'adresser et comment procéder. De ce point de vue, les missions de la CAAP Culture semblent répondre à un besoin.

Cependant, deux obstacles se lèvent : **le manque de financements pour les activités-mêmes et le manque de moyens humains**. Que ce soit du côté des établissements pénitentiaires, des opérateur·rices culturel·les ou de la CAAP Culture, les moyens manquent. Les appels à projets, en plus de ne pas courir les rues, représentent une charge de travail importante. Ensuite, la CAAP Culture ne dispose pas des ressources humaines suffisantes pour mener aussi bien que souhaité ses missions. En ce qui concerne le volet référent de prison, par exemple, du temps supplémentaire serait nécessaire afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement lors de la conception de projet, de mieux soutenir les opérateur·rices lors de leur première expérience en prison, de pouvoir proposer de vrais debriefings en aval.

Enfin, **du côté des associations du secteur carcéral**, la CAAP Culture, happée par ses nouvelles missions, a délaissé son rôle de concertation des associations actives en prison. Une journée a bien été organisée en octobre 2024, pour faire se rencontrer les différent·es acteur·rices du secteur, mais le temps ne nous a malheureusement pas permis d'être conséquentes par rapport à cette démarche et d'y donner une suite constructive. Pourtant, cette mission est essentielle et alimenterait la réflexion autour de la culture car finalement la culture est partout et peut se marier avec les différents aspects de la vie en détention. Aussi, il serait pertinent de dégager du temps pour réinvestir cette mission et se faire porte-parole des associations actives en prison.

# OPÉRATRICE D'APPUI

## 2024, EN BREF

Au programme de l'année 2024 également, **le recensement et les premières observations en termes de communication intra-muros.**

Le recensement est lancé et devrait aboutir en 2025. Le tri, la mise en forme et la diffusion des données sont cependant source de questionnements car extrêmement chronophage. Malgré l'importance de mettre à disposition ces informations sur notre site, aucun outil adéquat n'a pour l'heure été proposé. La piste d'une plateforme où les intervenant·es récurrent·es (SAD principalement) pourraient encoder elleux-mêmes leurs activités et assurer leur mise à jour semble la plus durable et est étudiée avec l'informaticien en charge.

En ce qui concerne la communication intra-muros, l'usage d'un questionnaire sur flyer a été tenté lors de la semaine de la culture mais s'est montré peu concluant. C'est donc sur les concertations culturelles, avec les personnes détenues, qu'il faudra compter puisque le projet pilote à Mons s'est montré enrichissant. Le modèle place le public comme acteur de la vie culturelle, approche qui parle beaucoup aux travailleuses. Le défi est de faire en sorte que la communication touche réellement tout le public (qui peut ensuite encore faire le choix de participer ou non).

## PRIORITÉ POUR 2025

De nombreux objectifs ont été listés sous les différents enjeux de la convention culture. Ici, trois d'entre eux sont placés au rang de priorité pour 2025 :



**Recherche d'un financement durable** qui permettent de soutenir des propositions d'activités/représentation culturelles en prison



**Clôture du recensement** et solution à la problématique de mise à jour des informations relatives aux activités en temps réel sur le site de la CAAP Culture



**Densifier et soigner le réseau autour de chaque prison** : renforcer les liens avec les associations sur le terrain et solliciter les acteur·rices extérieur·es ainsi que multiplier les rencontres en amont (préparation aux premiers pas en prison) et en aval (retour sur expérience) d'activités intra-muros

### OBJECTIFS À MOYEN-TERME

Outre les priorités reprises dans le point suivant, 2025 devrait préparer le terrain à des travaux de plus grande envergure :

- ✓ **Plan pour recherche action relative** à la communication en prison : préparation en 2025 sur la marche à suivre pour débiter à l'aube 2026.
- ✓ **Plan pour la sensibilisation/formation du personnel pénitentiaire à l'importance de l'intervention culturelle en prison** : en 2025, récolter les informations utiles pour concevoir en 2026 des modules à proposer pour la formation des agent-es et d'autres modules pour les agent-es déjà en fonction. Premiers modules pour 2027.
- ✓ Collaboration avec Réinsert pour la **mise à jour du guide à destination des intervenant-es extérieur-es** : à débiter en 2026

### APRÈS LA CONVENTION

Il va sans dire que le travail de la CAAP Culture ne sera pas fini à la fin de cette convention d'une part parce qu'une partie des missions relèvent d'action de fond, d'autre part, parce que chaque amélioration laissera la place à un nouveau défi.

# LECTURE PUBLIQUE

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

La lecture publique c'est l'ensemble de ce qui est mis en oeuvre (dispositif, infrastructure, service) pour assurer à chacun·e l'accès à la lecture, et ce, même pour les publics plus éloignés comme ceux rencontrés en prison.

A la CAAP Culture, depuis septembre 2024, une personne (0,5 ETP) est chargée du développement de la lecture publique dans l'ensemble des prisons francophones. Ici seront présentées tout d'abord, les premiers mois de sa mission à Haren ensuite les actions auprès des autres bibliothèques carcérales.

Pour les bibliothèques du village pénitentiaire de Haren, elle travaille en collaboration avec les personnes qui étaient déjà impliquées (soit le bibliothécaire de la ville de Bruxelles, les travailleuses de l'APO et de Rizome). Un délégué intra muros et une représentante de la COCOF servent d'intermédiaire avec la direction.

Pour les autres, le travail varie d'une prison à l'autre et s'ajuste aux besoins annoncés et perçus.

Pour rappel, la CAAP avait mené en 2023 une recherche-action sur la lecture publique en prison. En avait résulté un plan quinquennal qui est fréquemment consulté dans le cadre des présentes missions, afin d'établir des priorités en fonction des situations.

Partenariat opérationnel avec la bibliothèque de la ville de Bruxelles qui opère sur le **site pénitentiaire de Haren** selon des modalités à convenir avec les acteurs et actrices présent·es sur le terrain pour contribuer au **développement de la lecture publique et d'animations** dans les différentes bibliothèques présentes dans cet établissement pénitentiaire.

## EN 2024

Six bibliothèques sont réparties dans les différents bâtiments de la prison:

-  Une à la Mountain House
-  Une à la Forest House
-  Deux à l'Ocean House (situées aux Cluster 13 et 14)
-  Une à l'Arctic House
-  Une à la Lake House

Au début de la convention, seules deux d'entre elles sont effectivement ouvertes: celle de la Mountain House -gérée par le bibliothécaire de la ville de Bruxelles- et celle de la Forest House -gérée par l'ASBL Rizome, dans la continuité de ce qui se faisait à la prison de Berkendael-. Il est à noter que la prison de Haren a ouvert ses portes en novembre 2022.

Plusieurs problèmes liés au fonctionnement et à la mise en place des autres bibliothèques ont immédiatement été soulevés. À commencer par le manque de main d'œuvre qui semble être le principal obstacle à un fonctionnement optimal. Le bibliothécaire travaille à mi-temps et se voit dans l'impossibilité de gérer les six bibliothèques à lui seul, il concentre donc son énergie sur la bibliothèque de la Mountain House. Il y effectue trois permanences d'une heure et demie par semaine, ainsi que deux de 30 minutes à destination des unités fermées.

Le reste de son temps est consacré à l'administratif, pour lequel il exprime le besoin d'une aide. Rizome, de son côté, bénéficie de l'expérience de travail acquise à l'ancienne prison de Berkendael et d'un réseau de bénévoles, ce qui permet un fonctionnement assez autonome, avec une permanence par semaine et une seconde à hauteur d'une fois par mois. **Toute la difficulté réside donc dans le fait de débloquer le personnel et le temps nécessaire pour l'ouverture des quatre autres bibliothèques.** Sont également rapportés les problèmes du manque d'accès à une base de données pour inventorier les livres, l'incapacité de gérer l'ampleur des démarches (communication, inscriptions, gestion des autorisations, organisation des horaires selon les mouvements et autres activités) pour créer et rendre pérenne les animations en bibliothèques.

Sur base de ces constats, la CAAP Culture par l'intermédiaire de son employée a établi les points d'interventions suivants :



### **Aide à la mise en place et l'ouverture d'une bibliothèque à la Ocean House**

Cela a constitué un long travail de tri et de rangement, fait avec l'aide de deux travailleurs détenus 1x par semaine. Fin 2024 la bibliothèque du cluster 14 de l'Ocean House était suffisamment aboutie pour envisager son ouverture. La mise en place de la bibliothèque du cluster 13 de l'Ocean House a démarré sur l'initiative d'une association partenaire de terrain, l'APO, avec le soutien de la CAAP Culture. Ainsi, nous pouvons bientôt compter sur l'ouverture de deux bibliothèques supplémentaires, menant à 4 sur 6 le nombre total



### **Soutien administratif**

Cela se fait par le biais d'une aide à la gestion des messages sur la plateforme intervenant-détenu Téliio. Ce travail consistant à répondre aux demandes des personnes détenues via la plateforme Téliio afin d'alléger les demandes pour le bibliothécaire a été réalisé sur base régulière. Des réponses pré-écrites ont également été créées pour les questions fréquentes afin de faciliter le travail du bibliothécaire et le rendre plus rapide et moins lourd.



### **Gestion d'une activité jeux de société et de la mise en place d'une activité conte tissant du lien entre parent incarcéré et enfant**

L'organisation de deux activités a été déléguée à la CAAP Culture. L'activité jeux de société a finalement été laissée entre les mains d'un autre intervenant. L'activité conte (nommée Lecture en partage) a quant à elle été reportée à 2025 pour des raisons organisationnelles. Cependant, tous les intervenant·es ont été rassemblé·es lors d'une réunion pour assurer le passage de main et rencontrer l'employée de la CAAP Culture désormais en charge du projet. Les nécessités du projet ont été établies et la passation s'est faite en douceur, ce qui permettra un meilleur déroulement de l'atelier en 2025.



### **Recherche de soutien** (bénévoles, principalement, mais également dons)

Afin de dégager le temps et la main d'œuvre nécessaires au déploiement des bibliothèques carcérales à Haren, il a très vite été question de créer un circuit bénévoles propre à la CAAP Culture pour les bibliothèques. En prenant pour exemple les démarches déjà effectuées par l'ASBL Rizome avec leurs bénévoles, l'employée a donc établi les lignes directrices du fonctionnement du circuit volontaire et créé une convention et une charte à destination de futur·es bénévoles. Une campagne de communication a permis de lancer un appel aux bénévoles. Les personnes intéressées ont été rencontrées lors d'un entretien et un soin particulier a été porté à la création d'une relation de confiance. Après confirmation de leur intérêt et signature des documents nécessaires, l'autorisation d'entrer à la prison de Haren a été demandée et le travail avec les bénévoles a pu débuter. Celles-ci se sont avérées motivées et efficaces et ont prouvé que le circuit était opérationnel. Elles contribueront au développement futur du circuit.

À Haren, l'ambition est de mettre sur pied une bibliothèque "comme à l'extérieur". La CAAP avait d'ailleurs mené en 2023 une recherche pour poser les balises d'un tel projet. Répondre à la fois aux exigences d'un bibliothécaire professionnel et aux attentes pressantes du terrain relève parfois d'un travail d'équilibriste. En effet, l'accès à une bibliothèque est un droit pour le public détenu qui se trouve déjà à Haren, or la mise en place d'une bibliothèque, conçue professionnellement, est un travail de longue haleine. Pour trouver une voie du milieu, la CAAP Culture est d'avis que -à la manière de ce qui est proposé dans la recherche menée en 2023- des objectifs prioritaires soient posés permettant l'ouverture des bibliothèques dès qu'elles sont utilisables (le plus vite possible) et d'apporter des améliorations au fur et à mesure afin que ce à quoi ont accès les lecteur·rices détenu·es soient aussi proches que possible de ce à quoi ont droit leurs homologues de la société libre.

## 2025 ET APRÈS

Avant toute chose, pour 2025, l'objectif de la CAAP Culture est que les bibliothèques de l'Ocean House puissent ouvrir leurs portes au public. Cette étape est nécessaire pour confronter la théorie au terrain et pointer les améliorations qui pourront être apportées. L'ambition est de tenir, aussi bien dans le cluster 13 que le cluster 14, un minimum de deux permanences par semaine. Cela assuré, viendra la répartition des tâches pour la gestion des deux bibliothèques restantes. L'espoir est que toutes les bibliothèques ouvrent leurs portes d'ici à la fin de l'année 2025.

Dans un premier temps, faute de matériel informatique, les prêts seront inscrits sur des fiches papier. Afin de permettre -par exemple- de mettre à disposition le répertoire des autres bibliothèques de la prison, un passage au numérique est nécessaire. La numérisation permettra également de mieux utiliser les données et déterminer les ouvrages ayant le plus de succès pour ajuster le ravitaillement en livre aux envies du public.

Ensuite, il y a une réelle envie de faire des bibliothèques des espaces de culture et de vivre-ensemble à part entière. Pour cela, il faut travailler à la recherche d'animations, mettre en place des clubs de lecture et une activité "décore ta bibli".

Enfin pour la durabilité des missions bibliothèques (aussi bien à Haren qu'ailleurs, d'ailleurs), le réseau bénévoles doit être continuellement cultivé : campagnes de communication, séances d'information, rencontres sur base régulière pour échange d'expérience. Une attention particulière doit être apportée à l'accompagnement des personnes bénévoles pour que leur présence entre les murs ne constituent pas une charge de travail supplémentaire pour le personnel.

La mise en oeuvre progressive d'un plan quinquennal pour **l'implémentation durable d'une action de lecture publique en prison, de soutien au développement de la lecture en prison et des action de médiation liées à ce secteur** en partageant l'analyse des besoins sur le territoire de la prison avec les représentants des bibliothèques présents sur base de la mission de la convention précédentes relative à la recherche prospective à Haren : mise en place de ce plan dans les différents établissements en FWB en adaptant les recommandations prison par prison.

## EN 2024

Pour étendre les actions de la CAAP Culture à l'extérieur de la prison d'Haren, une réunion rassemblant un maximum de personnes impliquées dans le développement des bibliothèques carcérales a été organisée sur base du plan quinquennal afin d'envisager un fonctionnement en réseau de ces dernières. L'idée était de proposer des réunions régulières pour soulever les problématiques auxquelles les bibliothèques carcérales sont confrontées et réfléchir ensemble à des solutions.

Si à première vue cette réunion fut bien accueillie, les témoignages de terrain ont démontré les difficultés auxquelles l'initiative serait confrontée. Peu de personnes ont finalement répondu présentes et les stades de développement très différents des différentes bibliothèques carcérales, dûs aux contextes des établissements pénitentiaires dans lesquels elles se trouvent, ont assez rapidement été évoqués comme frein au projet.

Ainsi, le groupe a décrété ne pas être prêt et préfère que la CAAP Culture adopte dans un premier temps une position réactive pour **répondre aux besoins les plus urgents et importants des bibliothèques.**

Il est important pour l'ASBL de comprendre et répondre aux besoins du terrain, tout en gardant à l'œil ses missions. Aussi répond-on à leur demande dans un premier temps, en envisageant à long terme un meilleur équilibre, pour permettre ensuite un dialogue équitable et bénéfique pour les divers établissements.

Avant la fin 2024 et en dehors de la prison de Haren, cinq bibliothèques carcérales nous ont fait remonter une demande à :

- Namur : matériel (jeux de société, CD)
- Saint-Hubert : matériel (livres récents) + aide humaine (demande de bénévole et aide aux activités)
- Jamioulx : matériel (forte demande de livres récents et en langues étrangères)
- Lantin : matériel (ordinateur et logiciel spécifique)
- Nivelles : besoin de lien et de coordination avec les agent·es et la direction

En recoupant les demandes, on retient la **difficulté de rassembler les biens utiles et de mobiliser les forces-vives nécessaires.** Priorité est faite aux établissements dans lesquels le local-bibliothèque n'est pas directement accessible à son public car le droit au service bibliothèques y est le plus précaire. La mobilisation de bénévoles s'annonce déjà laborieuse dans les prisons les plus reculées.

## 2025 ET APRÈS

À l'échelle de tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les besoins varient fortement (soutien matériel, soutien humain, proposition d'activités). Pour 2025, la CAAP Culture aspire à dégager le temps nécessaire pour répondre aux demandes qui lui ont été formulées et qui devront dans chaque cas être clarifiées voire inscrites dans le cadre d'une convention pour éviter tout malentendu. Si la charge de travail le permet, une approche davantage proactive constituerait un réel succès.

L'idée étant d'assurer un fonctionnement suffisant dans chaque établissement pour ré-évaluer et penser un fonctionnement en réseau (qui permettrait par exemple une mutualisation des ouvrages, une inspiration mutuelle sur les activités à mener, ...).

En parallèle, et partout, il faudra veiller à l'actualisation et la diversification de l'offre de livres et médias. L'idée d'une section nomade "sélection de la CAAP Culture" a déjà été abordée, et est à creuser.

# 4

## SENSIBILISATION & co

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Historiquement, la CAAP a toujours eu des missions de sensibilisation. Celles-ci se jouent dans différentes sphères : auprès du monde politique, du tout public et du public scolaire, auprès des médias et des soutiens financiers possibles.

Pour cela, des outils (de la CAAP) préexistaient. Certains ont été repensés à la lumière des nouvelles missions, d'autres sont restés tels quels : les sites internet ([www.caapculture.be](http://www.caapculture.be), [www.libredecrire.be](http://www.libredecrire.be) et [www.jnpndg.be](http://www.jnpndg.be)), les réseaux sociaux (aussi bien de la CAAP Culture, que des Journées nationales de la prison -géré par la CAAP Culture-, sur Facebook, Instagram, Youtube, SoundCloud), les événements (concentrés principalement durant la période des Journées nationales de la prison), les animations scolaires, l'annuaire de la CAAP Culture. En 2024, on a ajouté à la boîte à outils la newsletter bimestrielle et de nouveaux comptes sur les réseaux sociaux (la CAAP Culture est sur Instagram et possède un compte LinkedIn). L'objectif ? Harmoniser la communication, renforcer la visibilité de l'association et ses différentes missions, et engager davantage les publics susmentionnés.

Des supports de communication physiques ont également été produits : cartes de visite, visuels relatifs aux différents projets, goodies (gourdes pour les bénévoles, par exemple), etc.

De manière générale, le constat à l'issue de la première année de convention est que cette tâche est essentielle mais extrêmement demandeuse. Pour cette raison, des stagiaires seront sollicité-es pour soutenir la communication.

En plus du site internet général de la CAAP Culture, deux projets ont leur propre site. Le premier est consacré à Libre d'écrire (nous y partageons les informations sur le jury, les textes lauréats, les photos et la captation vidéo de la remise des prix). Il est assez simple et mis à jour à chaque nouvelle édition. Le deuxième concerne les Journées nationales de la prison et centralise les informations relatives à la programmation de chaque édition et est un lieu d'archives pour les différentes productions.

Enfin, la CAAP Culture dispose d'un site plus général. Celui-ci est composé de différents onglets : accueil, à propos (présentation des missions de l'asbl, du contexte dans lequel celles-ci s'inscrivent, de l'équipe et du C.A., et de l'AG), actualités (où nous partageons les informations relatives à nos différents projets, de manière aussi instantanée que possible), activités (onglet devant être mis à jour et reprenant l'ensemble des activités proposées dans les différentes prisons francophones), documents (où se trouve, entre autres, l'annuaire, liens utiles (qui renvoient vers les sites spécifiques à certains projets, mais aussi vers des sources d'information sur la situation carcérale en Belgique) et finalement nous soutenir (pour les appels à bénévoles et à dons).

L'onglet dédié au recensement n'est pas encore complet. Comme abordé dans la partie opératrice d'appui, la CAAP Culture réfléchit encore à une formule qui n'est pas trop chronophage mais qui permet une actualisation régulière des données qui y sont recensées.

**La demande autour de cet outil est importante, aussi cela constitue une priorité pour 2025.**

**CAAP CULTURE****Facebook & Instagram**

La page Facebook a été héritée de la CAAP, le profil Instagram quant à lui est un ajout de 2024. Le contenu commun concerne les activités de l'association. La page Facebook est également propice pour faire le relais d'informations plus générales (cartes blanches, lettres ouvertes, pétitions, articles, ... qui seront aussi diffusé·es sur les pages des Journées nationales de la prison). Les objectifs chiffrés pour fin 2025 sont : 1000 abonnés sur Facebook et 300 abonnés sur Instagram. Ces réseaux pourraient être mobilisés dans le cas d'une campagne de crowdfunding.

**LinkedIn**

Nouveau canal à l'attirail de communication, il a jusque-là été peu mobilisé. Pour 2025, le souhait est d'y être plus actif et d'atteindre les 50 abonnés.

**Youtube & Soundcloud**

Ces canaux sont moins utilisés et permettent de partager les différentes captations/productions de la CAAP Culture. C'est notamment sur Youtube qu'est partagée chaque année la captation vidéo de la remise des prix du concours d'écriture en détention Libre d'écrire.

## JOURNÉES NATIONALES DE LA PRISON

### Facebook & Instagram

La page Facebook des Journées nationales de la prison est en cogestion avec des partenaires néerlandophones. La collaboration est rudimentaire et ces dernières années, c'est davantage la CAAP Culture qui alimente (en français) ce réseau social. Par manque de temps, le principal contenu concerne les événements des Journées nationales de la prison, bien qu'il arrive que la page soit utilisée comme relais pour des informations/sollicitation carcérales. En effet, la vocation est bien d'être relais de ce qui se passe sur le terrain notamment par le partage d'articles, vidéos, podcasts.

La page Instagram, plus récente, était jusqu'alors uniquement alimentée en période de JNP. Deux marqueurs d'évolution réussie seraient d'atteindre 600 abonné·es d'ici à la fin 2025, et surtout d'augmenter l'engagement de la communauté. Cela passera par des contenus participatifs (témoignages, appels à contribution, jeux, contenus audio - audiovisuels, etc.)

Pour 2025, le plan est d'investir davantage ces deux réseaux par le biais de dossiers de sensibilisation thématiques. Cela représente un lourd travail, autour duquel les acteur·rices concerné·es devront se mobiliser.

# SENSIBILISATION & co

## NEWSLETTER

En 2024 a été lancée une newsletter avec pour idée de communiquer à propos de différents sujets :



Actualité de la CAAP Culture



Actualité du secteur



Calendrier des événements à venir



Petites annonces

Il s'agit d'une newsletter unique, commune à tous les publics. Pour optimiser ce canal de communication, différentes listes de diffusions seront créées petit à petit : directions, partenaires, sponsors, tout public et membres de la CAAP Culture. La régularité de chacune de ses newsletters serait variable, à la faveur des membres qui seront régulièrement tenus au courant des actions et opportunités dans chacune des prisons via des newsletters par arrondissement judiciaire.

Cette année, la CAAP culture a également eu à cœur de présenter ses actions, ses missions et ses projets dans la presse.

D'une part, par la mise en valeur de projets portés par la CAAP Culture. Le concours d'écriture en prison "Libre d'Écrire", a ainsi fait l'objet d'une mise en valeur dans le Journal de la culture sur BX1 en mars 2024. Les Journées Nationales de la Prison ont fait l'objet d'une interview dans la matinale du 13/11/2024 sur Radio Campus Bruxelles, d'une seconde interview dans le journal de BX1, et d'un reportage radio diffusé sur Vivacité et la Première lors du concert de clôture IN/OUT organisé à Forest, en présence de résidents de la Maison de Détention de Forest.



**Radio Campus Bruxelles**



**BX1**

D'autre part, par la mise en valeur d'initiatives portées par la CAAP Culture dans les murs ont aussi trouvé un petit écho dans la presse. Cette démarche n'est pas toujours facile compte-tenu de la situation tendue dans les prisons, les autorisations d'accès pour les journalistes en prison et les contenus qui en ressortent étant soumis à l'approbation de la DGEPI. Les sessions musicales "Sounds for the Soul" organisées à la Maison de Détention de Forest ont ainsi fait l'objet d'un article de Sud Info - La Capitale.



## **SENSIBILISATION & co**

# **ANNUAIRE DE LA CAAP CULTURE**

L'annuaire de la CAAP est un outil qui est régulièrement sollicité. Il reprend une fiche de présentation des différents services membres, qu'on peut retrouver par région et qui indique à l'aide d'icônes le domaine dans lequel ils sont actifs.

La dernière version date de 2023 (et se trouve sur le site). Le plan est de se laisser 2025 pour enrichir le réseau de la CAAP Culture, afin de proposer une nouvelle version -complète- en 2026. Selon le budget qui peut être dégagé, il faudra déterminer si ce guide sera uniquement disponible en numérique ou si une version papier pourra être tirée.

## JOURNÉES NATIONALES DE LA PRISON

En 2024, les Journées nationales de la prison ( **annexe 7** ) ont eu lieu du 14 au 24 novembre 2024. Globalement, les partenaires étaient ravis de cette édition : de nombreux événements de formes diverses et variées ont été proposés, l'ensemble du territoire de la FWB a été gâté d'un programme d'activités riches. Les détails relatifs à ce projet sont à trouver en annexe.

## ANIMATIONS SCOLAIRES

En dehors des animations proposées dans le cadre des Journées nationales de la prison, la CAAP Culture a co-animé, avec le Réseau RAJ et le collectif désistance une animation dans une école secondaire à Tamines (qui avait déjà sollicité l'asbl par le passé). Un très riche moment qui témoigne de l'intérêt du jeune public pour ce monde à part et de l'importance d'informer à ce sujet (sur les différents rouages du système pénal, la réalité -moins glamour que ce que peuvent faire croire les séries- du quotidien en prison, et les difficultés à la sortie).

L'année 2024 a été pour la CAAP Culture une année de transition à différents niveaux : les **missions** qui ont été revues, l'**équipe** qui a changé à 4 reprises -qu'il faudrait stabiliser, mais dont deux postes sont encore en suspens- et le réseau qu'il a fallu étendre au-delà des membres. D'autres choses restent, comme le projet Libre d'écrire dont la sixième édition a été lancée et les Journées nationales de la prison qui se sont révélées être un réel succès en 2024.

La CAAP Culture a mis la main à la pâte pour des **actions directes et sur le terrain** (rencontres avec les directions et le personnel impliqué dans l'organisation d'activités ainsi qu'avec les opérateur·rices culturel·les, organisation des premières éditions de la Semaine de la culture en prison et des Fêtes de la musique, Journée à l'attention des associations du secteur et nos membres, Libre d'écrire, les Journées nationales de la prison, soutien à l'implémentation d'activités sur demande), **tout en préparant en parallèle le terrain pour des missions long-terme** comme la conception de formations.

Globalement satisfaites de cette année, 2025 s'annonce à la fois prometteuse et pleine de défi puisque la **situation financière est loin d'être confortable**. Rien que pour couvrir les frais de personnel pour maintenir l'équipe telle qu'elle est à la fin 2024, la convention ne suffit pas. La recherche de fonds supplémentaires est donc nécessaire.

# CAAP CULTURE ASBL

# CONTACT

MARTINA DI MARCO – directrice  
[info@caapculture.be](mailto:info@caapculture.be)  
+32472 47 20 24

----

[www.caapculture.be](http://www.caapculture.be)

